

*Questions orales*

**M. Andre:** Voyons, soyez honnête! Avouez que vous avez changé d'idée.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, il est absurde de prétendre que nous mettons en péril l'investissement des gens parce qu'à titre de principal actionnaire, le gouvernement veut avoir son mot à dire dans le choix du directeur et du président d'une société. Je défie les membres de l'opposition de me citer le cas d'actionnaires du secteur privé qui, détenteurs majoritaires des actions d'une compagnie, ne s'intéressent pas au choix du président de ladite société ou n'ont pas leur mot à dire à ce sujet car moi je suis prêt à leur fournir des noms n'importe quand.

**M. Andre:** Allez-vous intervenir ou n'allez-vous pas intervenir?

## DEMANDE D'APPUI FORMEL AUX POLITIQUES DE LA CORPORATION

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** L'essentiel de l'affaire, et le premier ministre le sait, c'est que son action et la tentative d'intervention de son gouvernement dans les activités de cette entreprise constituent en fait un stratagème politique qui a sérieusement nui à la société.

**Une voix:** Vendez la CDC. Vendez vos actions.

**M. Hnatyshyn:** A cause de cette initiative qui est contraire aux principes établis, il a provoqué des pertes substantielles pour la société; en fait, cela en dit long sur la façon dont elle était gérée dans le passé.

Je voudrais que le premier ministre me dise si, en son nom propre ainsi qu'au nom de tous ses représentants et du gouvernement, il accordera un vote de confiance à la ligne de conduite que M. Hampson et le conseil d'administration ont adoptée jusqu'ici avec succès.

**M. Lalonde:** Nous avons nommé un conseil d'administration.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Honnêtement, madame le Président, je ne pense pas que le député soit suffisamment compétent pour nous dire comment gérer une société de la Couronne, et encore moins la CDC.

**M. Hnatyshyn:** Ce n'est pas une société de la Couronne.

**M. Trudeau:** Puisque le député nous a déjà confié qu'il avait tenté de détruire Petro-Canada, il ne peut manifestement pas comprendre ce qui se passe à la CDC.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES BANQUES

## LES BÉNÉFICES DES BANQUES À CHARTE

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, j'aurais voulu poser mes questions au premier ministre,

mais ses connaissances en économie et ses réponses se sont dégradées depuis que les Canadiens lui ont montré ce qu'ils pensaient de lui en mai 1979. Je poserai donc ma question au ministre d'État (Finances). On a annoncé aujourd'hui que les bénéfices réalisés par les banques au cours du deuxième trimestre de cette année sont plus élevés que jamais et même excessifs, à mon avis. Le président de la Banque de la Nouvelle-Écosse a indiqué que ces bénéfices très élevés provenaient essentiellement de la politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement et des grands écarts entre les taux d'intérêt. Étant donné que le ministre des Finances a déclaré qu'il surveillerait de près les bénéfices des banques et qu'il ne pouvait pas juger de la situation d'après un seul trimestre et vu que les banques continuent à réaliser des bénéfices importants, le gouvernement est-il disposé à percevoir une taxe spéciale sur les bénéfices excessifs des banques?

[Français]

**L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)):** Madame le Président, plusieurs fois cette question de la profitabilité des banques est soulevée à la Chambre, et elle est reliée également à certains événements conjoncturels. Je serais porté à citer un exemple que j'emprunterai à Platon. Lorsque Socrate plongeait un bâton dans l'eau et qu'il demandait: Est-ce que le bâton est droit? On lui répondait: Non il est courbe, puisque l'eau faisait courber le bâton et il le sortait et il disait: Vous vous êtes trompé, parce que vous regardiez la réalité de trop près, le bâton est réellement droit. Et je pense que c'est l'erreur que fait le député. Il regarde la réalité de trop près, il manque de perspective afin qu'on puisse juger de la profitabilité réelle des banques. Cependant, le ministre des Finances a bien indiqué qu'il avait demandé au ministère de faire un examen très sérieux de la situation et que, s'il y avait des abus, il prendrait les mesures correctrices qui s'imposent.

[Traduction]

## DEMANDE DE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ PERMANENT

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Madame le Président, si le député veut dire par son anecdote que les libéraux ont enlevé son bâton à Platon pour pouvoir mieux nous assommer, je pense qu'il a raison. Je voudrais pousser ma question un peu plus loin. Étant donné que les banques ont reconnu que leurs bénéfices élevés provenaient du grand écart entre les taux d'intérêt et de la politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement, qu'elles réalisent régulièrement des bénéfices importants et qu'elles ont publié un document qui ne contient que des demi-vérités et qui est aussi faussé que le bâton de Platon, le ministre acceptera-t-il de recommander au gouvernement de demander au comité des finances d'examiner le problème des bénéfices bancaires et le document en question si le gouvernement est disposé à faire quelque chose à ce sujet?